

LES PRODUCTEURS
LAITIERS DU CANADA

AUTOMNE
2026

L'ÉCONOMISTE LAITIER





Bienvenue à la plus récente édition de l'Économiste laitier des Producteurs laitiers du Canada, qui nous permet de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le marché et de donner un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre dans les mois à venir. Notre objectif ? Vous aider à suivre l'évolution du marché des produits laitiers.

Dans cette édition du troisième trimestre 2026, nous faisons le point sur les prix mondiaux des produits laitiers, passons en revue les récents développements commerciaux, examinons la dynamique commerciale entre le Canada et les États-Unis et analysons les tendances de la consommation de produits laitiers sur le marché canadien.

TABLE DES MATIÈRES

**MISE À JOUR SUR LES PRIX
MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS**

03

COMMERCE

05

**DYNAMIQUE COMMERCIALE ENTRE
LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS**

10

**TENDANCES DE CONSOMMATION
SUR LE MARCHÉ CANADIEN**

11

MISE À JOUR SUR LES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS

L'indicateur du prix mondial du lait du Réseau international de recherche sur les aspects économiques de la production laitière (IFCN) sert de référence permettant de suivre les tendances du marché mondial des produits laitiers. Il correspond au prix théorique qu'un transformateur pourrait payer aux producteurs si les produits laitiers étaient vendus sur le marché mondial au comptant¹, en supposant des coûts de production standardisés. L'indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN s'est raffermi du début de l'année jusqu'en juin 2026, atteignant 73,09 \$ CA par 100 kg de solides du lait corrigé (SLC). Les prix ont fléchi depuis, chutant à 67,43 \$ CA par 100 kg de SLC en juillet 2026.

La baisse récente de l'indicateur s'explique par une combinaison de facteurs liés à l'offre et à la demande. La production mondiale de lait continue d'augmenter, bien qu'à un rythme plus lent qu'au cours des mois précédents, avec des disparités selon les régions. La disponibilité accrue de lait aux États-Unis a exercé une pression à la baisse sur les prix américains. La production laitière européenne est également demeurée relativement soutenue, tandis que celle de l'Océanie amorce son repli saisonnier. Du côté de la demande, les achats ont été plus faibles au cours des derniers mois, en partie en raison de facteurs saisonniers tels que les vacances d'été. Les niveaux de stocks élevés observés au cours de la même période témoignent également de ce ralentissement de la demande. Dans l'ensemble, ces conditions d'offre et de demande ont affaibli le cours des produits laitiers de base à court terme. À plus long terme, le ralentissement de la croissance de l'offre de lait pourrait soutenir les prix. Les récentes vagues de chaleur en Europe pourraient limiter la production au cours des prochains mois, tandis qu'un éventuel phénomène El Niño pourrait perturber davantage la production en Océanie. Les marchés à terme laissent présager des prix relativement stables jusqu'à la fin de l'année 2026.

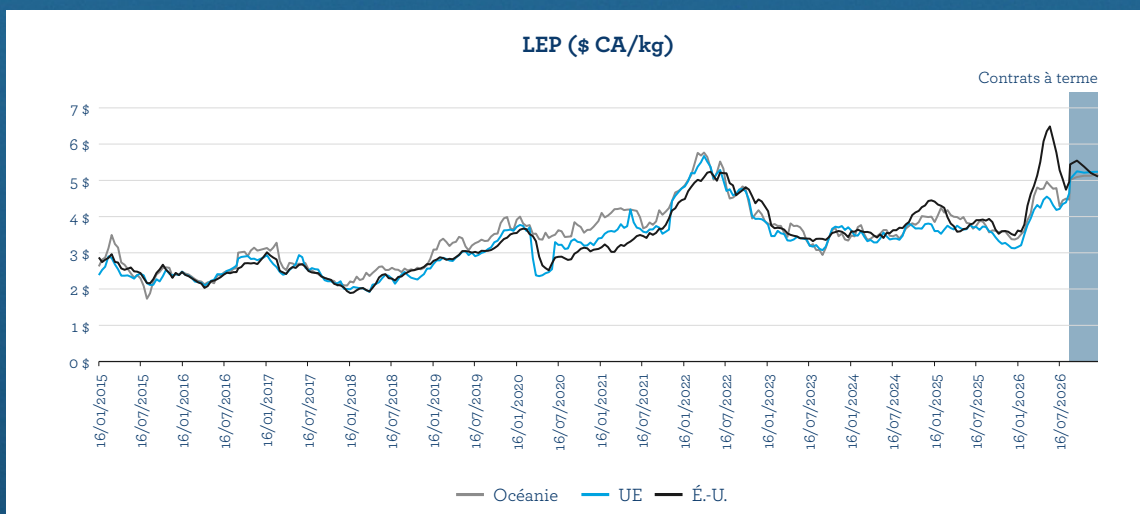
Le prix du lait écrémé en poudre (LEP) s'est raffermi au cours du premier semestre de 2026 avant de s'assouplir ces derniers mois (Figure 1A). Une demande mondiale plus soutenue pour les protéines laitières a appuyé les prix du LEP en Océanie, dans l'Union européenne et aux États-Unis en 2026. Récemment, les prix ont fléchi en raison du ralentissement des achats et de l'augmentation de la disponibilité du lait. Les prix sur les marchés à terme demeurent supérieurs aux niveaux de 2025 et laissent présager une relative stabilité pour le reste de l'année.

Les prix du beurre ont augmenté au cours du premier trimestre de 2026 avant de s'assouplir en Océanie et aux États-Unis, tandis que les prix européens sont demeurés plus stables ces derniers mois (Figure 1B). En Océanie, la forte production laitière en Nouvelle-Zélande a accru la disponibilité du beurre, ce qui a contribué à exercer une pression à la baisse sur les prix. L'augmentation des volumes d'exportation de beurre a permis d'écouler une partie de cette offre supplémentaire sur les marchés internationaux ([BDO NZ, 2026](#); [USDA Dairy Market News, 2026](#)). Les prix du beurre en Europe ont mieux résisté en raison d'une offre de crème plus restreinte et d'une demande soutenue des acheteurs ([USDA Dairy Market News, 2026](#)). Les contrats à terme varient selon les régions : un nouvel assouplissement est attendu en Océanie, des hausses continues en Europe, ainsi que des prix plus bas mais relativement stables aux États-Unis.

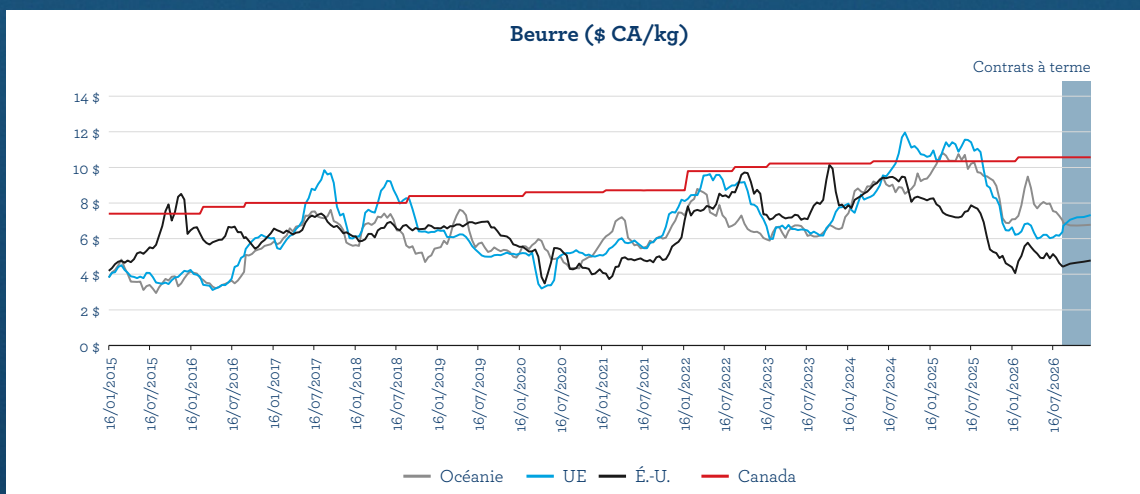
Les variations sur les marchés mondiaux des produits laitiers de base peuvent avoir une incidence sur les prix du lait à la ferme au pays, tant par la valeur de la matière grasse (MG) que par celle des solides non gras (SNG). Le prix de la classe 4a en offre un exemple, puisqu'il est étroitement lié au marché international du LEP. Le prix des SNG de la classe 4a a fortement augmenté au cours du premier semestre de 2026, passant de 2,70 \$ CA/kg en janvier à 5,37 \$ CA/kg en mai, avant de fléchir légèrement pour s'établir à 3,97 \$ CA/kg en août 2026 (Figure 2). Au cours de la période de 12 mois s'étant terminée en août 2026, le prix des SNG de la classe 4a s'est élevé en moyenne à 3,63 \$ CA/kg. La baisse récente s'explique par le ralentissement des marchés mondiaux du LEP, alors que la forte production laitière a accru l'offre. Toutefois, comme l'offre devrait se resserrer dans les mois à venir, les marchés à terme laissent présager que le prix des SNG de la classe 4a pourrait remonter par rapport aux niveaux actuels pour atteindre environ 4,21 \$ CA/kg d'ici décembre 2026. Ces projections sont établies à partir des contrats à terme américains sur le lait écrémé en poudre (NFDM) convertis en équivalents canadiens de classe 4(a), et les fluctuations réelles dépendront des tendances mondiales du LEP, des fluctuations monétaires ainsi que des coûts de transport.

¹ Le marché au comptant mondial est le marché mondial sur lequel les matières premières sont vendues en vue d'une livraison immédiate aux prix courants du marché.

FIGURE 1A ET 1B : ÉVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DU BEURRE ET DU LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (LEP)



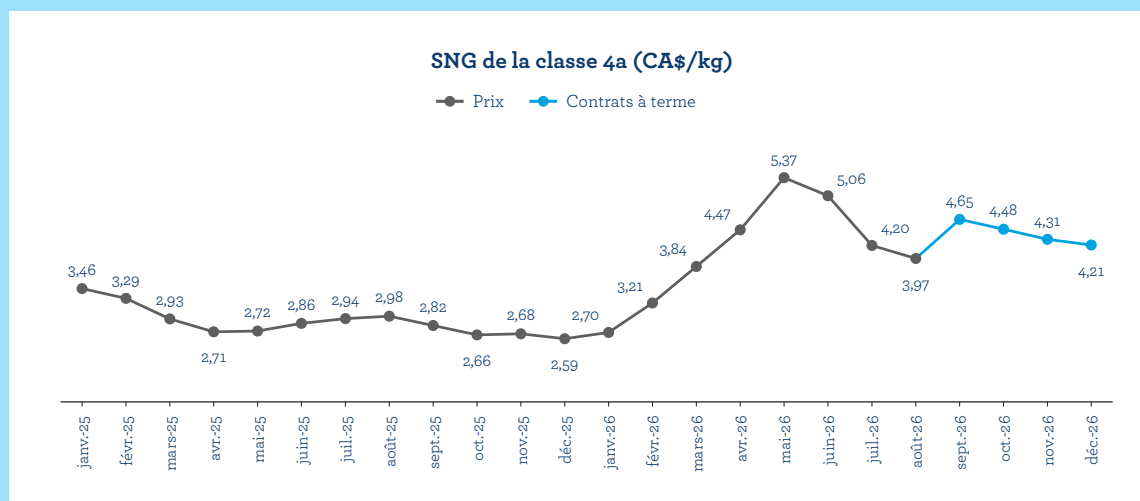
Sources : l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les calculs effectués par les PLC au 4 septembre 2026.



Sources : l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les calculs effectués par les PLC au 4 septembre 2026.

Note : Le prix de soutien du beurre indiqué pour le Canada est un prix de référence théorique et ne doit pas être interprété comme le prix réel du marché du beurre.

FIGURE 2: SNG DE LA CLASSE 4A



Sources : CCL (prix), CME (contrats à terme) et les calculs effectués par les PLC en date du 4 septembre 2026.

COMMERCE

IMPORTATIONS

Cette section examine les contingents tarifaires (CT) et les taux de remplissage prévus dans le cadre des accords de commerce extérieur du Canada jusqu'en juillet 2026. Les contingents tarifaires permettent d'importer une quantité prédéterminée pour chaque produit laitier. Les données utilisées dans cette analyse proviennent d'Affaires mondiales Canada (AMC).

FROMAGE

En juillet 2026, les importations de fromage en vertu de l'OMC ont atteint 61,6 % du contingent tarifaire (CT) disponible pour 2026, ce qui représente une légère hausse par rapport à 60,4 % pour la même période en 2025.

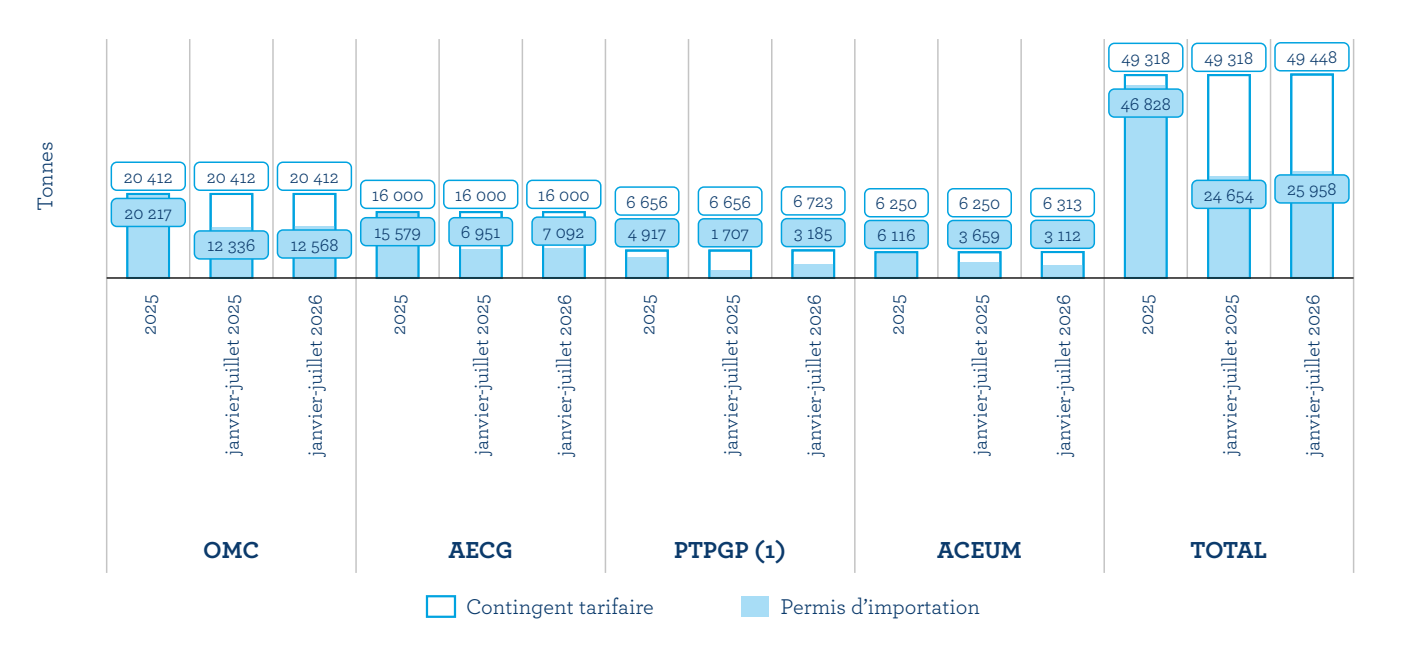
Les importations de fromage en provenance de l'Union européenne dans le cadre de l'AECG sont demeurées stables, le taux d'utilisation du CT augmentant très légèrement, passant de 43,4 % de janvier à juillet 2025 à 44,3 % de janvier à juillet 2026. Tout comme au cours des années précédentes, cette tendance donne à penser que les importations devraient s'approcher du plafond du CT d'ici la fin de l'année.

Dans le cadre du PTPGP, l'utilisation du contingent tarifaire (CT) a augmenté de façon significative, passant de 25,6 % de janvier à juillet 2025 à 47,4 % pour la période de janvier à juillet 2026. Les volumes d'importation de fromage au titre du PTPGP ont atteint 3 185 tonnes au cours de cette récente période.

Sous le régime de l'ACÉUM, l'utilisation du CT a diminué, passant de 58,6 % à 49,3 % par rapport à la même période l'an dernier. Les volumes d'importation de fromage se sont élevés à 3 112 tonnes en vertu de l'ACÉUM, ce qui équivaut à 50,9 % du total des importations de fromage enregistrées sous cet accord en 2025. Bien que les importations de fromage sous l'ACÉUM se situent actuellement légèrement en deçà du rythme observé de janvier à juillet 2025, leur utilisation pourrait s'accélérer plus tard cette année, selon les tendances antérieures. L'incidence des contre-mesures tarifaires de 25 % imposées par le Canada sur certains fromages américains, qui sont entrées en vigueur le 8 septembre, sera suivie de près.

Dans l'ensemble, les importations de fromage ont augmenté de 5,3 % par rapport à la même période l'an passé, passant de 24 654 tonnes à 25 958 tonnes. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des importations réalisées en vertu du PTPGP.

FIGURE 3 : IMPORTATIONS DE FROMAGE



(1) Pour le PTPGP, le contingent tarifaire et les permis d'importation comprennent également le niveau d'accès supplémentaire accordé spécifiquement pour la mozzarella et les fromages préparés (râpés, en poudre ou fondus).

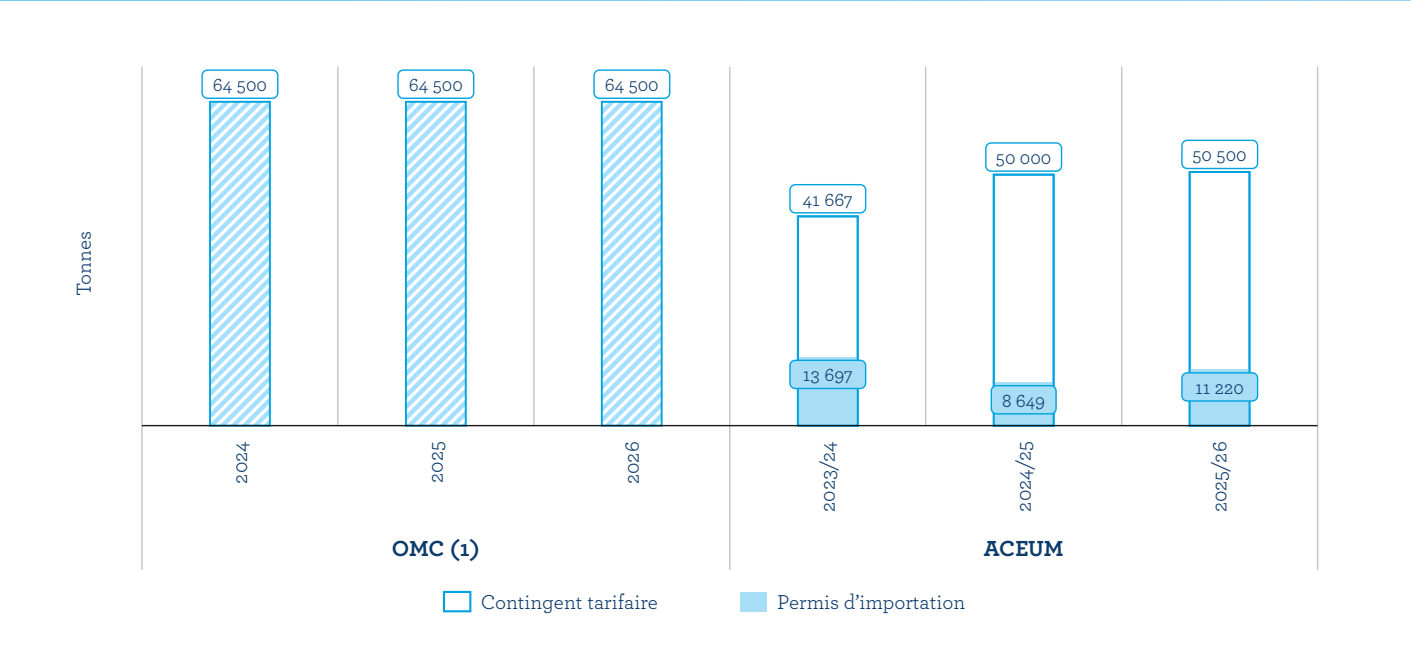
Source : Affaires mondiales Canada

LAIT

Dans le cadre de l'OMC, le niveau d'accès pour le lait de consommation destiné à la consommation personnelle est fixé à 64 500 tonnes. AMC n'émet pas de permis d'importation pour les achats transfrontaliers.

Dans le cadre de l'ACÉUM, le niveau du contingent tarifaire pour le lait a augmenté de 20 % entre 2023-2024 et 2024-2025, bien que la croissance devrait ralentir pour s'établir à seulement 1 % en 2025-2026. Le taux de remplissage du contingent de l'ACÉUM pour le lait a augmenté, passant de 17,3 % à 22,2 % en 2025-2026.

FIGURE 4 : IMPORTATIONS DE LAIT



(1) Pour l'OMC, il existe un niveau d'accès au lait de consommation de 64 500 tonnes, qui correspond à l'estimation des achats transfrontaliers annuels des consommateurs canadiens. Les marchandises sont importées en vertu de la Licence générale d'importation n° 1 : Produits laitiers pour usage personnel. Le 26 janvier 2000, la Licence générale d'importation n° 1 a été modifiée et la limite de 20 \$ pour chaque importation de lait de consommation pour usage personnel a été supprimée.

Source : Affaires mondiales Canada



BEURRE

Les niveaux du contingent tarifaire pour le beurre dans le cadre de l'OMC demeurent inchangés chaque année, à 3 274 tonnes. Le taux de remplissage a atteint 100 % au cours de l'année laitière 2025-2026, comparativement à 99,8 % en 2024-2025, poursuivant ainsi la très forte utilisation habituelle de l'allocation de l'OMC.

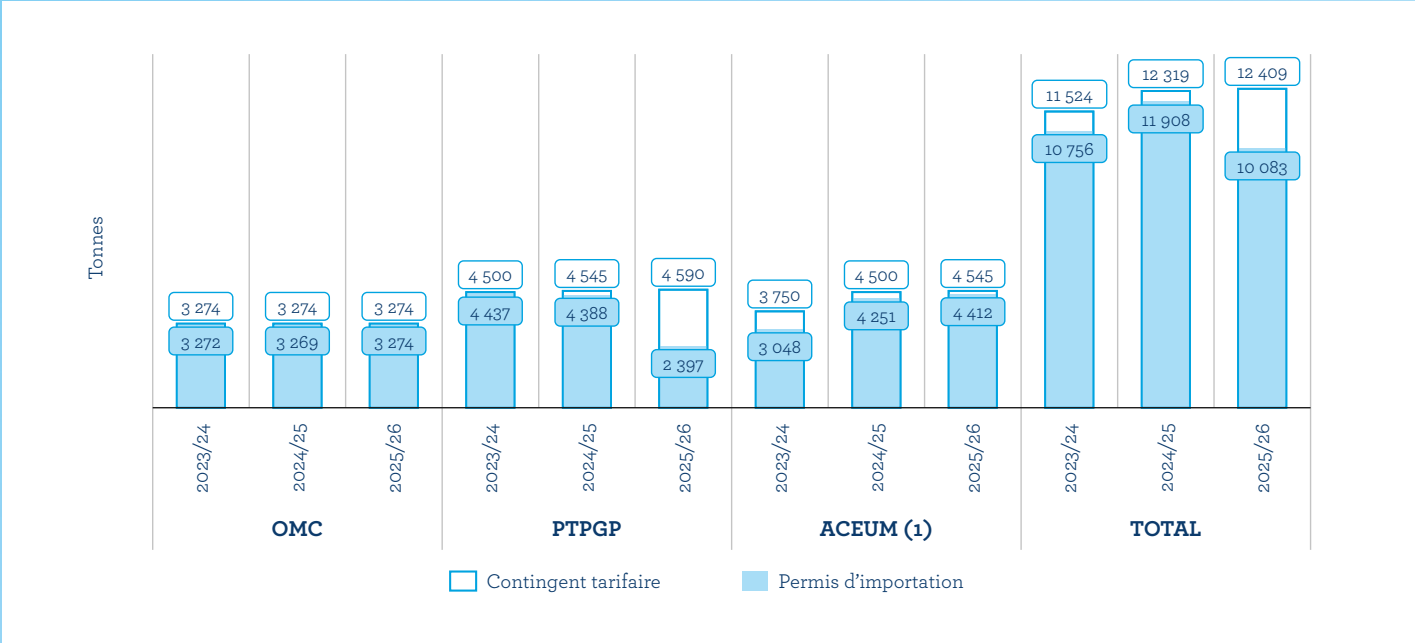
Dans le cadre du PTPGP, le taux remplissage pour le beurre a chuté à 52,2 % au cours de l'année laitière 2025-2026, en baisse par rapport aux 96,6 % enregistrés en 2024-2025. Les importations ont diminué, passant de 4 388 tonnes à 2 397 tonnes. En 2025, les exportations de beurre de la Nouvelle-Zélande ont été stimulées par une forte demande en provenance de la Chine, de l'Union européenne et de l'Arabie saoudite (USDA FAS, 2026). Cette situation pourrait avoir incité les exportateurs néo-zélandais à accorder la priorité aux marchés à fort rendement, entraînant ainsi un ralentissement de l'utilisation du contingent du PTPGP (The Cattle Site; USDA FAS, 2025).



En vertu de l'ACÉUM, le taux d'utilisation pour le beurre a augmenté pour s'établir à 97,1 % au cours de l'année laitière 2025-2026, en hausse comparativement à 94,5 % en 2024-2025. En volume, les importations de beurre sont passées de 4 251 tonnes à 4 412 tonnes.

Tous accords confondus, les importations totales de beurre ont diminué, passant de 11 908 tonnes en 2024-2025 à 10 083 tonnes en 2025-2026, en raison du recul des importations de beurre dans le cadre du PTPGP.

FIGURE 5 : IMPORTATIONS DE BEURRE



(1) Pour l'ACÉUM, le contingent tarifaire et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.
Source : Affaires mondiales Canada

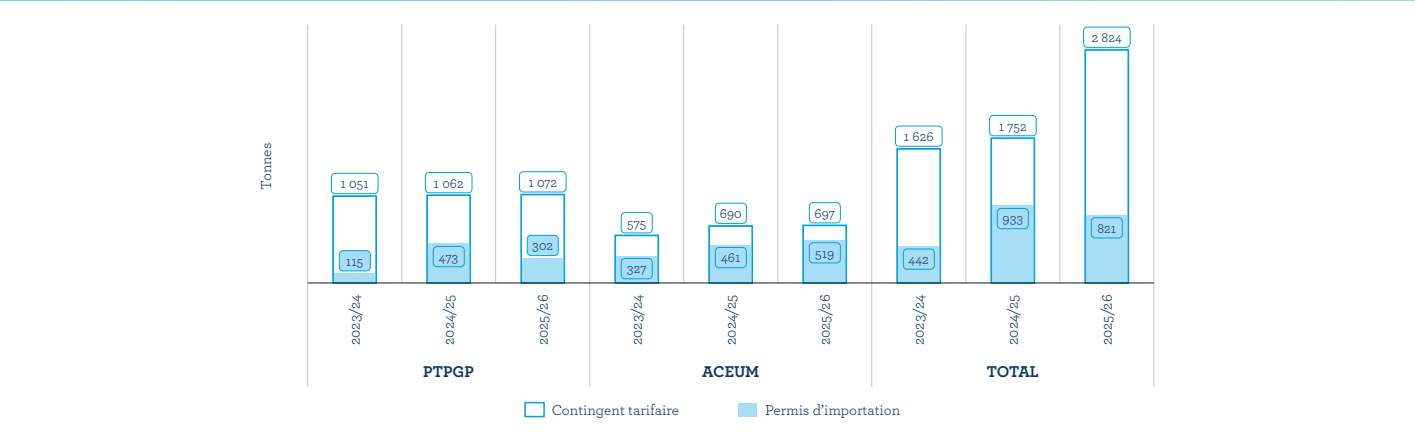
LAIT EN POUDRE

Dans le cadre du PTPGP, le taux de remplissage du contingent pour le lait en poudre a diminué, passant de 44,5 % en 2024-2025 à 28,1 % en 2025-2026, bien qu'il demeure supérieur au taux de 10,9 % enregistré en 2023-2024.

Sous le régime de l'ACÉUM, le taux de remplissage pour le lait en poudre a continué d'augmenter, passant de 66,8 % en 2024-2025 à 74,5 % en 2025-2026.

Dans l'ensemble, les importations de lait en poudre ont atteint un total de 821 tonnes en 2025-2026, en légère baisse par rapport aux 933 tonnes enregistrées en 2024-2025.

FIGURE 6 : IMPORTATIONS DE LAIT EN POUDRE



Source : Affaires mondiales Canada

POUDRE DE LACTOSÉRUM

Dans le cadre de l'OMC, le taux de remplissage du contingent pour la poudre de lactosérum est demeuré stable, augmentant légèrement pour passer de 9,1 % en 2024-2025 à 9,6 % en 2025-2026.

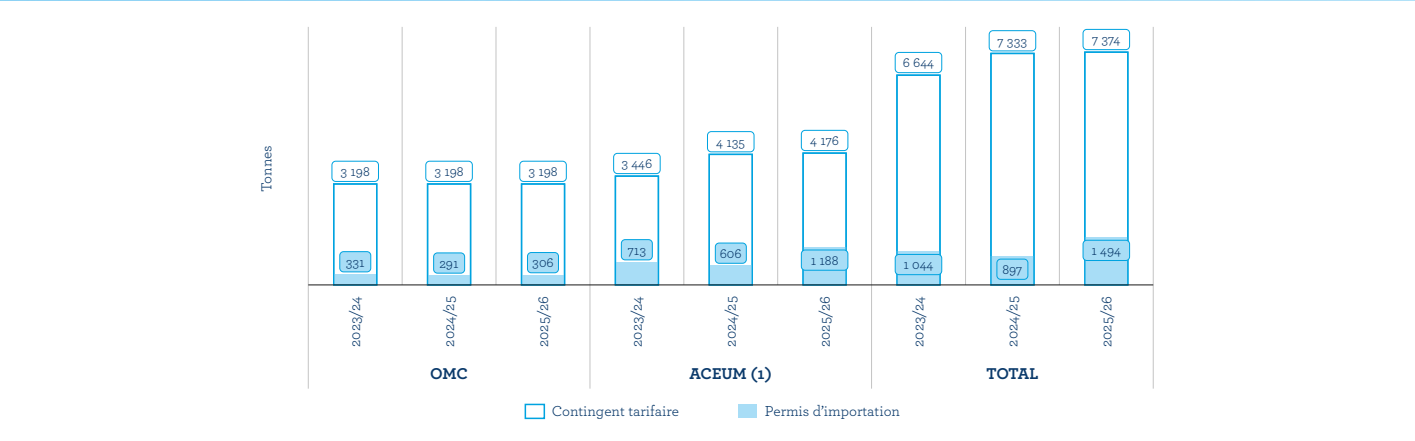
Aucune importation n'a été enregistrée au titre du CT du PTPGP, tout comme au cours des deux années précédentes.

Sous le régime de l'ACÉUM, le taux de remplissage pour la poudre de lactosérum a augmenté pour s'établir à 28,4 % en 2025-2026, comparativement à 14,7 % en 2024-2025.

Cette hausse s'explique par la croissance des importations, qui sont passées de 606 tonnes à 1 188 tonnes. Une contre-mesure tarifaire de 50 % s'appliquant désormais à la poudre de lactosérum américaine depuis le 8 septembre 2026, les données à venir seront suivies de près pour déceler d'éventuels changements dans les volumes d'importation.

Dans l'ensemble, les importations de poudre de lactosérum ont atteint un total de 1 494 tonnes en 2025-2026, en hausse par rapport aux 897 tonnes enregistrées en 2024-2025.

FIGURE 7 : IMPORTATIONS DE POUDRE DE LACTOSÉRUM



Source : Affaires mondiales Canada

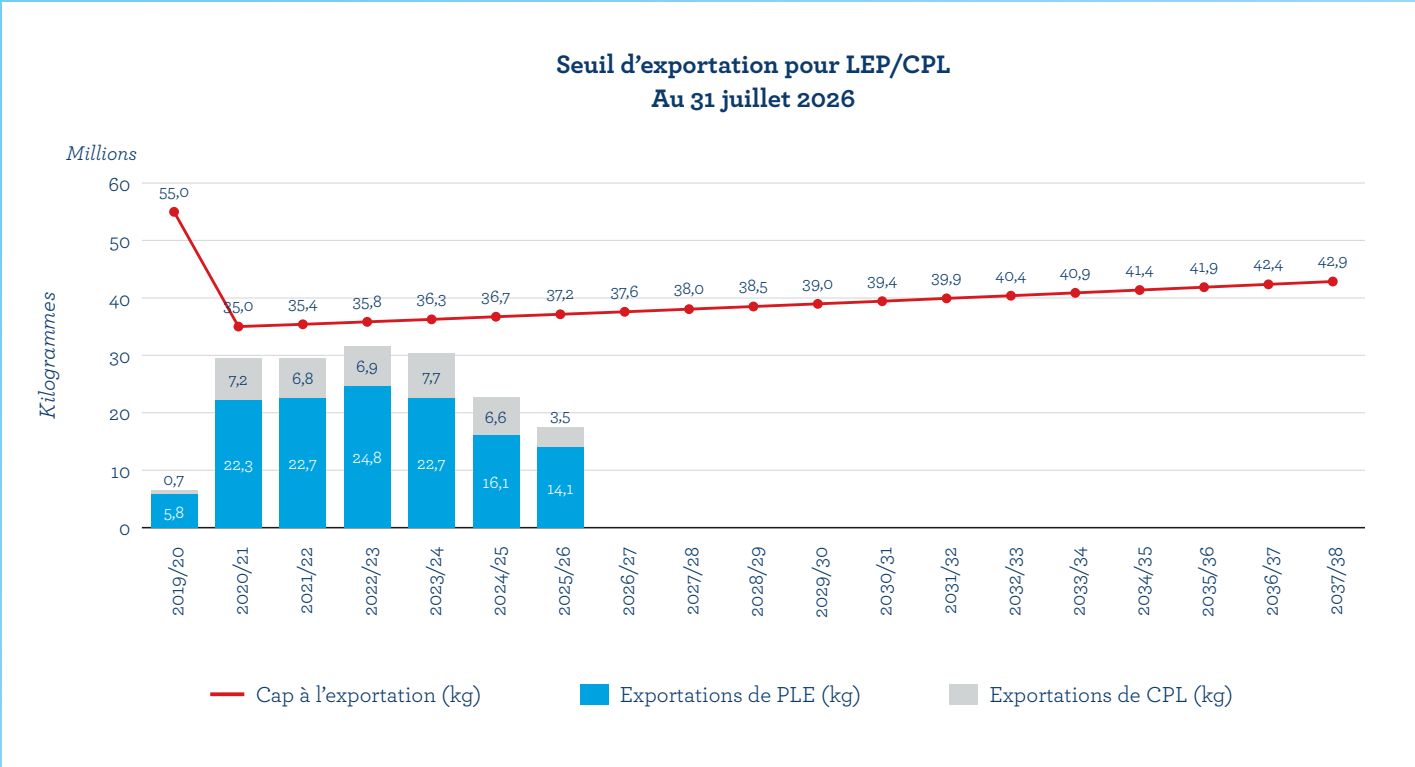
(1) À compter du 1^{er} août 2029, ce contingent tarifaire sera supprimé.

EXPORTATIONS DE LÉP ET DE CPL

Les exportations de lait écrémé en poudre (LÉP) et de concentrés de protéines laitières (CPL) ont atteint 17,6 millions de kg au cours de l'année laitière 2025-2026, demeurant en deçà du seuil d'exportation de 37,2 millions de kg. Ce total comprenait 3,5 millions de kg de CPL et 14,1 millions de kg de LÉP.

Les exportations ont diminué pour une deuxième année consécutive après avoir atteint des volumes plus élevés en 2022-2023 et 2023-2024. L'écart entre les exportations et le seuil n'a cessé de se creuser, passant de 5,9 millions de kg en 2023-2024 à 14,1 millions de kg en 2024-2025, puis à 19,6 millions de kg en 2025-2026.

FIGURE 8 : EXPORTATIONS DE LÉP ET DE CPL



Source : Affaires mondiales Canada

DYNAMIQUE COMMERCIALE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Les droits de douane américains sur certains produits laitiers canadiens sont entrés en vigueur le 22 août 2026, au taux de 50 %. Ces tarifs pourraient exercer une pression sur les revenus des producteurs si les exportations canadiennes deviennent moins concurrentielles sur le marché américain. Les produits visés comprennent la poudre de lait entier, les produits à base de lactosérum, les CPL, le lactose, la caséine et les isolats de protéines laitières (IPL). De nouvelles mesures annoncées le 8 septembre ont ajouté un droit de douane de 50 % sur les produits du fromage à compter du 15 septembre et ont remplacé le droit de douane de 50 % par une interdiction d'importation visant les produits canadiens à base de lactosérum à compter du 29 septembre.

Le Canada a imposé également des contre-mesures tarifaires sur les produits laitiers américains à compter du 8 septembre. Les produits assujettis aux tarifs ont été sélectionnés en fonction de l'évaluation du gouvernement du Canada quant à « des conditions de concurrence inégales » découlant des droits de douane américains. Les contre-mesures tarifaires visent 56 lignes tarifaires liées aux produits laitiers, dont un droit de douane de 25 % sur le fromage et des droits de douane de 50 % sur le lait écrémé en poudre, le lait entier et la crème en poudre, le lait concentré (évaporé) et concentré sucré (condensé), les produits à base de lactosérum, les CPL, la caséine, l'albumine ainsi que certaines préparations contenant des produits laitiers.

En comparaison, les contre-mesures tarifaires de 2025 appliquaient un droit de douane de 25 % aux produits laitiers américains importés uniquement au moyen des codes du Système harmonisé (SH) relevant d'un quota excédentaire, couvrant une gamme de produits comprenant le lait, la crème, le beurre, le fromage, le yogourt, les poudres de lait et les produits à base de lactosérum.

Le ministère des Finances Canada a indiqué que les marchandises assujetties aux contre-mesures tarifaires qui sont importées au Canada pour la fabrication et la transformation alimentaires pourraient bénéficier d'une remise jusqu'au 30 juin 2027. Cela pourrait couvrir une part importante des produits laitiers figurant sur la liste, en particulier ceux importés à titre d'ingrédients. Cette mesure diffère du traitement de remise accordé en 2025, dans le cadre duquel la remise était spécifiquement attribuée aux codes du SH 3502.20.00 (albumine) et 0404.10.10 (concentrés de protéines de lactosérum).



TENDANCES DE CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN

La consommation canadienne de produits laitiers transformés a augmenté au cours de la période de 12 mois terminée en juin 2026 par rapport à la même période un an plus tôt. Le yogourt, le fromage et le beurre ont connu une forte croissance de la consommation, en hausse de 5,7 %, 4,1 % et 9,9 % respectivement. En revanche, la consommation de produits laitiers liquides a stagné. La consommation de lait a diminué de -0,5 %, tandis que celle de la crème a baissé de -0,1 %. La plus forte croissance de la consommation a été observée à l'extérieur du marché du détail pour tous les produits, à l'exception de la crème. Ces marchés, qui comprennent principalement la consommation du secteur de la restauration (hôtels, restaurants et collectivités) ainsi que les activités de transformation ultérieure, représentent une part de la consommation totale plus faible que celle du détail.

Le fait le plus marquant en ce qui concerne la consommation de produits laitiers réside dans sa résilience, malgré le récent recul démographique du Canada. Après une vague sans précédent d'immigration temporaire amorcée en 2023, le gouvernement fédéral a instauré des mesures visant à ralentir la croissance de la population. En conséquence, la population du Canada a enregistré une contraction pour la première fois depuis le début de la prise de données en 1946. Le taux moyen de croissance démographique sur 12 mois pour la période terminée en juin 2026 s'est établi à -0,1 %, en baisse par rapport au taux de 2,2 % observé au cours de la période de 12 mois précédente. Une baisse de la population signifie moins de personnes pour consommer des produits laitiers. Pour que la consommation de produits laitiers poursuive sa croissance, il faut que la consommation par habitant demeure élevée. C'est le cas pour le yogourt, le fromage et le beurre. Dans le cas du lait et de la crème, la consommation par habitant est en recul. Sans la croissance démographique pour compenser cette baisse, une diminution de la consommation totale n'a rien de surprenant.

Cette résilience survient également dans un contexte de pressions continues sur les budgets alimentaires des ménages. Selon Statistique Canada, les prix des aliments ont augmenté en moyenne de 4,3 % au cours de la période de 12 mois terminée en juin 2026, soit le taux le plus élevé depuis juin 2024. Les prix des produits laitiers ont connu une hausse plus modérée de 2 % au cours de la même période, ce qui signifie que les produits laitiers ont subi une inflation nettement inférieure à celle de l'ensemble des aliments. Cette stabilité relative des prix pourrait avoir contribué à soutenir la consommation de produits laitiers en dépit des pressions plus générales exercées sur les prix alimentaires.

Les consommateurs continuent de chercher des moyens de gérer leurs dépenses alimentaires, notamment en fréquentant plus souvent les supermarchés à escompte, les grandes surfaces et les magasins-entrepôts. De même, selon les données de Statistique Canada, les dépenses alimentaires réelles par habitant à l'extérieur du domicile ont commencé à fléchir. Les restaurants à service restreint semblent être les plus touchés, les dépenses par habitant ajustées en fonction de l'inflation ayant diminué pour ce type d'établissements. Toutefois, un ralentissement général des dépenses dans les services alimentaires ne se traduit pas nécessairement par une baisse de la demande dans toutes les catégories de produits laitiers. Des produits tels que le fromage naturel et la crème ont une présence plus marquée dans le secteur de la restauration (hôtels, restaurants et collectivités) que les produits axés sur le marché du détail comme le yogourt, mais le rendement peut varier considérablement selon le produit et le segment de la restauration.

FIGURE 9 : MARCHÉ CANADIEN

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2026 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	MARCHÉ	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
	Produits laitiers	Volume (Variation en %)	Volume (Variation en %)	Volume (Part en %)	Volume (Variation en %)	Volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2026	Lait (litres)	-0,5 %	-0,7 %	76,4 %	0,3 %	23,6 %
	Crème (litres)	-0,1 %	0,3 %	40,0 %	-0,3 %	60,0 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	5,7 %	5,4 %	94,7 %	9,6 %	5,3 %
	Fromage naturel (kg)	4,1 %	2,1 %	55,4 %	6,8 %	44,6 %
	Beurre (kg)	9,9 %	3,8 %	55,2 %	18,3 %	44,8 %

Note

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. Les importations dans le cadre du Programme d'importation pour réexportation, du Programme d'exonération des droits et les exportations étrangères (réexportations) ne sont pas incluses dans le marché total.
4. Tous les autres marchés = marché total - marché de détail
5. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et calculs effectués par les PLC

FIGURE 10 : CONSOMMATION PAR HABITANT

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2026 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	MARCHÉ	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
	Produits laitiers	Volume (Variation en %)	Volume (Variation en %)	Volume (Part en %)	Volume (Variation en %)	Volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2026	Lait (litres)	-0,4 %	-0,6 %	76,4 %	0,4 %	23,6 %
	Crème (litres)	0,0 %	0,4 %	40,0 %	-0,2 %	60,0 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	5,8 %	5,6 %	94,7 %	9,7 %	5,3 %
	Fromage naturel (kg)	4,2 %	2,2 %	55,4 %	6,9 %	44,6 %
	Beurre (kg)	10,0 %	3,9 %	55,2 %	18,4 %	44,8 %

Note

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. Les importations dans le cadre du Programme d'importation pour réexportation, du Programme d'exonération des droits et les exportations étrangères (réexportations) ne sont pas incluses dans le marché total.
4. Tous les autres marchés = marché total - marché de détail
5. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et calculs effectués par les PLC

LAIT

Sur l'ensemble du marché, les ventes de lait ont diminué de -0,5 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2026 par rapport à la même période l'année précédente. La croissance de la consommation nationale de lait est entièrement attribuable aux secteurs de la restauration (hôtels, restaurants et collectivités) et de la transformation ultérieure, où les ventes ont légèrement augmenté de 0,3 %. Ces circuits représentent désormais 23,6 % de la consommation totale de lait. La hausse observée dans la restauration (hôtels, restaurants et collectivités) reflète vraisemblablement un changement dans les habitudes des consommateurs, notamment une augmentation du nombre de jours travaillés au bureau, ce qui a soutenu la consommation à l'extérieur du foyer.

Sur le marché du détail, la consommation de lait a reculé de -0,5 % par rapport à la période précédente et représente désormais 76,4 % du marché total du lait. Ce recul traduit probablement une hausse de la consommation à l'extérieur du foyer de boissons à base de café et de thé, plutôt qu'un désintérêt général pour le lait. Les ventes de lait à plus forte teneur en matière grasse ont continué de gagner du terrain, les consommateurs ayant acheté davantage de lait entier. Les produits laitiers enrichis en protéines, notamment le lait de consommation ultrafiltré enrichi en protéines, ont également continué de stimuler la croissance des ventes.



La consommation au détail de boissons d'origine végétale a augmenté au cours de la période actuelle et représente désormais 8,4 % des ventes au détail totales dans la catégorie « lait et substituts », en hausse comparativement à 8,2 % au cours de la même période un an plus tôt. Cette croissance est le résultat de deux types de produits populaires : les boissons de style barista et les boissons de soya à forte teneur en protéines. Ces deux types de produits représentent plus de la moitié de la croissance totale en volume. Les PLC continueront de suivre de près l'évolution de ce segment.

CRÈME

La consommation totale de crème est restée stable au cours des 12 mois se terminant en juin 2026 par rapport à la même période l'année précédente. La croissance de la consommation au détail a été compensée par un recul de la consommation sur l'ensemble des autres marchés. Le marché du détail a représenté 40 % de la consommation totale et les ventes ont augmenté de 0,4 %. Comme pour les autres produits laitiers, les ventes de crème au détail continuent d'être soutenues par une demande accrue pour les produits variés à plus forte teneur en matière grasse.

Dans les autres circuits du marché, les ventes de crème ont diminué de -0,2 % et ont représenté 60 % du marché total de la crème. Les données de Direct Link pour la restauration (hôtels, restaurants et collectivités) mettent en lumière deux tendances opposées. Comme mentionné précédemment, la pression sur le budget des ménages pourrait peser sur la consommation de crème à l'extérieur du foyer. Les ventes dans le secteur de la transformation ultérieure ont également légèrement augmenté par rapport à la période précédente.

YOGOURT RÉFRIGÉRÉ

Le yogourt réfrigéré est demeuré un moteur clé de la croissance de la consommation de produits laitiers au Canada. Sur l'ensemble du marché, les ventes ont augmenté de 5,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2026 par rapport à la même période l'année précédente. La consommation de yogourt par habitant a également progressé de 5,8 %. Cela reflète la demande des consommateurs pour le yogourt considéré comme un aliment polyvalent, pratique et riche en protéines.

Le marché du détail a continué de représenter la majeure partie du marché du yogourt, soit 94,7 %. Les consommateurs ont maintenu leur préférence pour les produits en plus grands formats, qui offrent un meilleur rapport qualité-prix et peuvent favoriser une consommation plus importante puisqu'ils ne sont pas limités à une portion fixe. Le yogourt nature et les produits à plus forte teneur en protéines demeurent également des choix populaires auprès des consommateurs. Les ventes de yogourts enrichis en protéines, notamment le Skyr et le yogourt grec, ont augmenté de 18,2 % au total au cours de la période de 52 semaines se terminant le 27 juin 2026.

Dans tous les autres circuits du marché, les ventes de yogourt ont augmenté de 9,6 % par rapport à l'année précédente et ont représenté 5,3 % de tout le marché. Le secteur de la restauration (hôtels, restaurants et collectivités) a été le principal moteur de cette croissance, en particulier dans les hôtels, les établissements de soins pour bénéficiaires internes et les bureaux. Le yogourt utilisé dans la classe 5 pour la transformation ultérieure est demeuré une part du marché minime et en recul.



FROMAGE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2026, la consommation de fromage naturel a augmenté de 4,1 % par rapport à l'année précédente, portée par une demande plus forte à l'extérieur du marché du détail, en particulier dans la restauration (hôtels, restaurants et collectivités). Cette croissance se démarque du recul généralisé observé sur le marché des services alimentaires. L'un des facteurs pouvant expliquer cette tendance est la vigueur du segment de la haute gastronomie, où les dépenses des consommateurs ajustées selon l'inflation ont augmenté au cours de la même période.

Les ventes au détail ont progressé de 2,1 % durant cette période et ont représenté 55,4 % de la consommation de fromage naturel au Canada. Par habitant, les ventes ont augmenté de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Le fromage cottage a enregistré une croissance particulièrement soutenue au détail, en hausse de 20,3 % sur la période de 52 semaines se terminant le 27 juin 2026. Bien qu'il soit difficile de le quantifier, ce gain peut être lié à une visibilité accrue sur les réseaux sociaux, où le

fromage cottage a été mis en valeur comme un ingrédient nutritif et riche en protéines dans un large éventail de recettes. Le fromage cottage représente désormais 10,6 % de l'ensemble du fromage naturel acheté au détail. Il est important de noter que les ventes de fromages naturels préemballés importés ont augmenté à un rythme plus rapide que celles des fromages naturels préemballés canadiens. L'un des facteurs qui explique cette tendance est l'augmentation des ventes de fromage cottage importé, et ce, malgré un prix supérieur à celui des produits canadiens. De plus, d'autres fromages importés, comme l'Emmental, le Brie et le Camembert, ont connu d'importantes baisses de prix, ce qui a contribué à la hausse de leurs ventes. Au total, le fromage importé ne représente encore que 4 % du marché total du fromage naturel préemballé.

Enfin, la quantité de fromage naturel utilisé dans la classe 5 pour la transformation ultérieure a légèrement augmenté au cours de la présente période considérée.

BEURRE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2026, la consommation de beurre a augmenté de 9,9 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les ventes par habitant ont progressé de 10 %.

La croissance s'est manifestée dans tous les segments du marché, les gains les plus marqués provenant du beurre consommé à l'extérieur du réseau du détail, qui représente désormais 44,8 % de la consommation totale. La majeure partie de cette croissance hors détail s'explique par une hausse importante des activités de transformation ultérieure. Selon les données de la CCL, l'utilisation du beurre dans la transformation ultérieure a augmenté de 28,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2026 par rapport à la même période en 2025. Cela traduit la baisse des prix du beurre dans les classes spéciales inférieures au cours de cette période.

Le marché du détail demeure le segment le plus important, représentant 55,2 % de la consommation totale de beurre. Les ventes de beurre au détail ont augmenté de 3,8 % par rapport à l'année précédente, soutenues par des prix plus bas qui ont contribué à stimuler la demande. Les préférences des consommateurs s'orientent également vers des produits moins transformés, ce qui renforce la position du beurre et contribue au recul continu des ventes de margarine, malgré la baisse des prix de cette dernière.

Par conséquent, la part du beurre dans la catégorie « beurre et substituts » vendus au détail a atteint 56,7 % du total des ventes en volume, comparativement à 54,4 % un an plus tôt. Une autre tendance notable est la présence croissante de produits à base de beurre clarifié et de ghee, dont la teneur en matière grasse est supérieure à celle du beurre régulier. Les ventes de ces produits ont continué de progresser au cours de la dernière année, soutenues par la demande des nouveaux arrivants au Canada, et représentent désormais 2,3 % de cette catégorie.





CONCLUSION

Les marchés mondiaux des produits laitiers se sont raffermis au cours du premier semestre de 2026 avant de fléchir au cours des derniers mois. Malgré ce récent fléchissement, les prix à terme demeurent supérieurs aux niveaux de 2025. Une forte demande mondiale de produits laitiers en poudre devrait continuer à soutenir les prix et les maintenir relativement stables jusqu'à la fin de l'année.

Sur le plan commercial, les importations de lait en poudre et de poudre de lactosérum ont augmenté durant l'année laitière 2025/2026, tandis que les importations de beurre et de lait en poudre ont diminué. Les exportations de LEP (lait écrémé en poudre) et de CPL (concentrés de protéines laitières) sont demeurées bien en deçà du seuil d'exportation au cours de l'année laitière 2025/2026, les exportations enregistrant un recul pour une deuxième année consécutive.

Le 22 août 2026, les États-Unis ont imposé un tarif douanier de 50 % sur environ 28 milliards \$ CA d'importations en provenance du Canada, ce qui inclut certains produits laitiers. Le Canada a appliqué des contre-mesures tarifaires sur les produits laitiers américains à compter du 8 septembre, couvrant 56 lignes tarifaires liées aux produits laitiers avec des taux de 25 % pour le fromage et de 50 % pour d'autres produits spécifiés, des remises de droits pouvant être accordées jusqu'au 30 juin 2027 pour les produits utilisés dans la fabrication et la transformation alimentaires.

La consommation de produits laitiers au Canada est demeurée forte au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2026, malgré une baisse de la population et les pressions continues sur le budget alimentaire des ménages. La consommation de yogourt, de fromage et de beurre a augmenté de 5,7 %, 4,1 % et 9,9 % respectivement, tandis que la consommation de lait et de crème a diminué de -0,5 % et -0,1 % respectivement. La croissance a été la plus forte dans les circuits hors détail pour la plupart des produits, tandis que les produits plus riches en protéines et à plus forte teneur en matière grasse ont continué d'enregistrer de bons résultats au détail.

Si vous avez des suggestions de sujets pour les prochaines éditions de l'Économiste laitier, nous vous invitons à les envoyer à communications@dfc-plc.ca.

Auteurs

Julia Trottier est analyste affectée à l'équipe Politique et commerce des PLC

Christopher Kimmerer est analyste affecté à l'équipe Politique et commerce des PLC

Yves Ngorbo est directeur adjoint du département Politique domestique et commerce international des PLC

